

Rapport Annuel 2011



Chambre Belge des Traducteurs,
Interprètes & Philologues



Rue Montoyer 24, B 12
B-1000 Bruxelles
Tél.-fax: +32.2.513.09.15
www.cbtip-bkvtf.org



Member of the International Federation of Translators (FIT)

Comité de rédaction :

Patricia Alarcón-Detroz, Olivier Collard, Agnès Feltkamp, Maja Reimers, Christine Pagnouille, Monique Foret, Els Govaerts, Doris Grollmann, Rita Roggen, Chris Griffin, Ludovic Pierard, Wolfgang Hullmann, Guido Van de Velde, Patrick Rondou, Max De Brouwer, Guy Van de Maele, Lisa Degen, Caroline Coppens, Raphaël Bauwens, Zhiguan Qin, Winfried Zöller, Isabelle Vereecken

Adaptation et révision :

Agnès Feltkamp, Jacques Marlier, Isabelle Vereecken

Equipe de traducteurs :

Katleen De Bruyn, Annemie Wynen, Pascale Pilawski, Martine De Bruyn, Ann De Winne, Yannik Alexandre, Françoise Minor

Photos :

Patrick Rondou, Katleen De Bruyn, Lisa Degen

Table des matières

Avant-propos	4
Organigramme	5
1. Nouvelles administratives.....	6
2. Réunions et rencontres.....	6
2.1. Réunions nationales	6
Assemblée générale	6
Saint-Jérôme - Rencontre avec les nouveaux membres	6
Réception du nouvel an 2011.....	7
2.2. Réunions régionales.....	8
Borrelavonden.....	8
Barbecue à Louvain	8
Les Estivales de l'UCM.....	8
La Saint Jérôme fêtée à Anvers !	9
Ergonomie pour le travail à l'ordinateur.....	9
Promenade automnale et musée archéologique.....	10
2.3. Colloques et journées d'études	11
Colloque sur la Communication technique multilingue : une question de « technique ».....	11
Accurate and Fit for Purpose? – Journée d'étude consacrée à la révision.....	11
2.4. Formations	12
Section régionale Liège-Namur-Luxembourg-Grand-Duché du Luxembourg	12
Forum des utilisateurs Dragon pour débutants et avancés	12
Forum des utilisateurs WordFast	13
Séminaire - Les obligations contractuelles.....	14
3. Actions.....	14
Les Amis de la CBTIP	14
Protection du titre.....	15
Traducteurs jurés.....	15
LinguaJuris - Forum LinguaJuris.....	15
4. Collaboration avec les fédérations interprofessionnelles	16
FVIB et UNPLIB	16
Conseil supérieur des indépendants et des PME.....	17
5. Publications	17
Annuaire – 2011-2012	17
Le Linguiste	18
Site web	19
Vade-mecum du traducteur indépendant.....	20
FastInfo	21
6. Contacts avec la presse	22
7. Contacts internationaux	22
Réseau franco-espagnol	22
Réseau franco-anglais	23
Réseau franco-allemand.....	23
Réseau français-néerlandais.....	24
Bremer Runde	24
FIT Europe.....	25
Coopération sino-belge	27
8. Gestion journalière.....	28
Commission d'examens des traducteurs jurés	28
Commission d'admission des nouveaux membres.....	29
Rapport du trésorier	32
9. Contacts avec les instituts de formation.....	35
10. Interprètes	36
Remerciements	38
Membres protecteurs	41

Avant-propos

Cher lecteur,



Une fois de plus, vous voici à la lecture du compte rendu des activités réalisées l'an dernier pour la CBTIP par le Conseil d'administration et nos bénévoles : ces personnes ont accompli une somme de travail considérable dans le cadre de projets en cours ou ont donné une forme concrète à des idées neuves. Les personnes grâce à qui tout ceci fut possible figurent sous la rubrique Remerciements en fin de rapport.

Avant d'aborder les points phares, je tiens toutefois à souligner que les tâches évidentes, celles qui s'effectuent sans grands changements ni bouleversements, requièrent néanmoins une dose d'énergie non négligeable : annuaire, site internet, Linguiste, admission des nouveaux membres, organisation des examens, organisation d'activités intéressantes.

Par rapport à l'an dernier, il est une évolution prometteuse : non seulement disposons-nous enfin d'un gouvernement mais aussi d'un nombre croissant de partis politiques insistant sur la nécessité d'édicter un statut pour les traducteurs jurés. Forts de l'avis formulé par le Conseil Supérieur des Indépendants et PME, nous avons enfin la possibilité d'insister auprès des personnes concernées aux niveaux officiels, sur la priorité qu'il convient d'accorder à cette affaire.

Les contacts avec les instituts de formation ne cessent de s'intensifier. Un nombre croissant d'enseignants participent à nos activités, nous demandent d'organiser des activités avec eux ou nous envoient des étudiants afin de leur proposer des sujets de thèse.

Notre site internet évolue favorablement grâce à de petites adaptations ou corrections qui s'avèrent néanmoins importantes.

L'un des points phares de l'année fut incontestablement l'élection d'un membre du Conseil d'administration de la CBTIP au conseil de FIT Europe. Une belle opportunité pour la CBTIP de redorer son blason au niveau international. Nous partageons activement nos expériences et inspirations avec nos sociétés sœurs. Il semble bien que le conseil de FIT Europe a l'intention de mettre à exécution des projets d'une grande utilité, notamment le resserrement des contacts avec les institutions européennes.

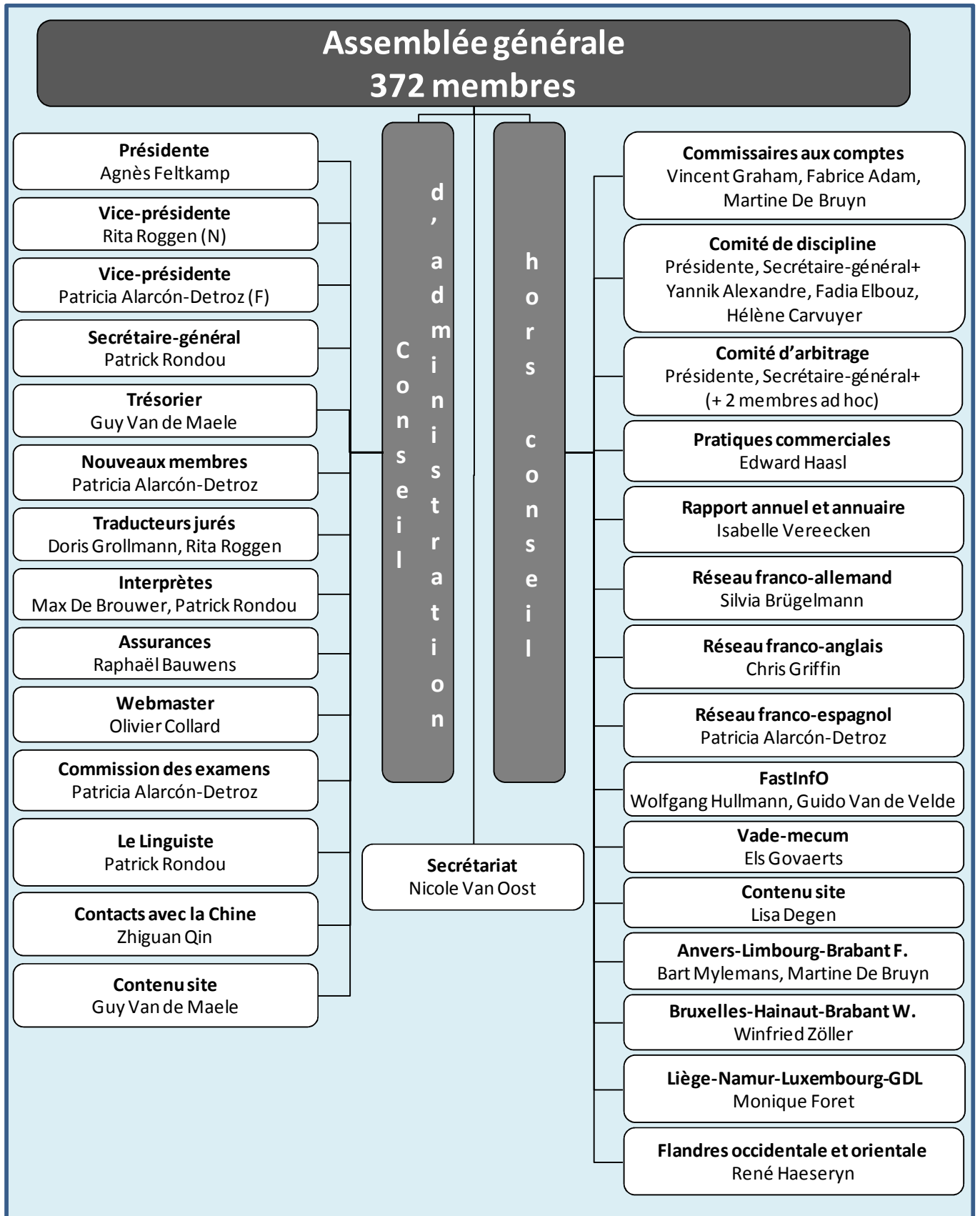
Revenons en Belgique où certaines sections régionales ont peut-être été plus actives que d'autres, mais où dans l'ensemble, les activités proposées ont été d'excellente qualité : rien n'égale une rencontre instructive et agréable pour renforcer la solidarité entre confrères et consœurs. En 2009 j'avais écrit : « Et cette solidarité reste indispensable. Les remous de la crise financière seront suivis d'une déferlante. » Aujourd'hui celle-ci s'est abattue sur nous, et nous devons continuer à nous serrer les coudes. Nous devons aussi continuer à investir toute notre énergie dans l'amélioration des conditions de travail des traducteurs et interprètes.

Au fil des pages suivantes, et principalement dans les remerciements, vous découvrirez ceux et celles qui ont pu trouver cette énergie et comment ils l'ont mise à contribution. N'hésitez pas à vous mettre en rapport avec les membres qui ont pris à cœur de s'occuper d'aspects qui vous passionnent en particulier !

Je vous souhaite d'excellents moments de lecture !

Agnès Feltkamp
Présidente

Organigramme



1. Nouvelles administratives

Le secrétariat soulage considérablement les volontaires, même si un mi-temps ne suffit pas à assurer l'ensemble des tâches administratives ; mais l'état de nos caisses ne nous permet toujours pas de financer un temps plein.

Le bâtiment de la rue Montoyer est équipé de plusieurs salles de réunion, dont nous avons fait une utilisation intensive cette année. Malheureusement, leur usage est désormais plus strictement réglementé. Ainsi est-il à l'avenir interdit d'y manger, ce qui ne facilite pas l'organisation des réunions le soir. Par ailleurs, la grande salle est tellement sollicitée que les réservations doivent se faire très longtemps à l'avance.

Toutes ces petites difficultés n'empêchent pas un fonctionnement très efficace du secrétariat, désormais apte à assurer la continuité en cas de remaniements au sein du Conseil.

Agnès Feltkamp

2. Réunions et rencontres

2.1. Réunions nationales

Assemblée générale

L'assemblée générale de 2011 a eu lieu le samedi 19 mars à Bruxelles. La réunion a débuté par une série de points qui reviennent chaque année à l'ordre du jour : la signature par les nouveaux membres du code d'honneur, l'explication du rapport d'activités, la discussion et l'approbation du rapport financier et le projet de budget.

L'assemblée générale a aussi été l'occasion de présenter de nouvelles initiatives de la CBTIP, notamment un bulletin d'information périodique. Nous avons également discuté d'une évolution plus professionnelle du conseil de surveillance et du conseil d'arbitrage, du réaménagement des infrastructures d'interprétation de la rue de Montoyer et de l'assurance en responsabilité civile destinée aux membres de la CBTIP.

Un appel a en outre été lancé, incitant les membres à contribuer aux articles du Linguiste, à collaborer à l'équipe de traducteurs et à représenter la CBTIP dans les instituts de formation.

Enfin, Agnès Feltkamp, Patricia Alarcón-Detroz, Olivier Collard, Guy Van de Maele, Rita Roggen, Patrick Rondou et Doris Grollmann ont été réélus membres du conseil d'administration.

Saint-Jérôme - Rencontre avec les nouveaux membres

Le 30 septembre 2011, la CBTIP organisait sa désormais traditionnelle réunion d'information destinée aux nouveaux membres. Organisée par le Conseil d'administration au siège de la CBTIP, cette rencontre avait pour objectif de présenter de manière plus informelle aux nouveaux adhérents le rôle de la Chambre, les services qu'elle rend à ses membres, ses activités, ses combats pour la défense des traducteurs et interprètes, la fonction des administrateurs, le rôle du secrétariat et toutes les tâches accomplies par les nombreux bénévoles.

L'échange fut instructif pour tous, tant pour les nouveaux adhérents, qui ont eu l'opportunité de s'entretenir avec des membres plus anciens, que pour les membres du Conseil d'administration et les bénévoles présents. La rencontre s'est clôturée par un cocktail, ce qui a permis à tous de faire plus ample connaissance dans une ambiance décontractée.



Raphaël Bauwens

Réception du nouvel an 2011

Vendredi 27 janvier a eu lieu la traditionnelle rencontre de la CBTIP pour fêter la nouvelle année dignement : en joignant l'utile à l'agréable. L'utile, d'abord, sous forme de deux causeries.

Isabelle Robert, enseignante à l'Artesis Hogeschool d'Anvers, est venue nous exposer les résultats d'une étude consacrée aux révisions et dont il apparaît que c'est en procédant à une relecture bilingue suivie d'une relecture unilingue que l'on obtient le meilleur résultat.

Lors du second exposé, Eric Bauwelinck (Mastervoice SA) a captivé son auditoire en levant un coin du voile sur les techniques du futur, en particulier celles qui concernent les métiers de l'interprétation. Passant en revue des notions comme crowdsourcing et wikonomics, l'orateur a rassuré cependant l'auditoire en expliquant que ces nouvelles techniques serviront essentiellement un marché non encore pourvu jusqu'à présent.

Après toutes ces considérations techniques – doublées d'interprétation simultanée par une batterie d'étudiants méritoires –, le moment était venu de se rendre au prestigieux Club Royal des Guides, à quelques encablures du siège de l'association, pour deviser à bâtons rompus autour d'un verre puis d'une table bien garnie. Les membres ayant répondu nombreux à l'appel, l'ambiance était assurée. Un peu d'étude comme pièce de résistance, une bonne dose de plaisir culinaire, le tout saupoudré de sympathie et d'amitié : pouvait-on choisir meilleurs ingrédients pour fêter la Nouvelle Année ?

Caroline Coppens



2.2. Réunions régionales

Borrelavonden

A Anvers, les *borrelavonden*, généralement organisés à l'initiative de l'un ou l'autre de nos collègues du cru, restent une valeur sûre. Ils accueillent régulièrement des personnes non-membres de la CBTIP et ont déjà permis d'enregistrer plus d'une nouvelle affiliation. Malheureusement, l'initiative attire peu de nos collègues masculins. Les problèmes avec les interprètes jurés y sont un thème de discussion récurrent.

Rita Roggen

Barbecue à Louvain

Le 24 juin 2011 un barbecue d'été a de nouveau été organisé à Louvain dans le restaurant De Spuy en bordure du ring. Ce fut une soirée agréable, à laquelle ont participé de nombreux membres accompagnés ou non de leur partenaire ou enfants.

La soirée s'est doublée d'une primeur : la présence du conseil d'administration de Soveto, une association fondée tout récemment dans le but de défendre les intérêts des interprètes sociaux. Lisez plus à ce sujet dans d'autres rubriques.

Agnès Feltkamp

Les Estivales de l'UCM

Cette année, l'UCM a organisé pour la première fois une Université d'Eté, baptisée « Les Estivales de l'UCM », le dimanche 21 août 2011 à Gesves, dans le magnifique domaine de Béronsart.

Six ateliers de formation étaient organisés le matin et l'après-midi, depuis le recouvrement de créances aux techniques de négociation en passant par le développement d'une entreprise grâce aux nouvelles technologies. Pour ceux qui souhaitent se détendre, des activités alternatives telles qu'une initiation à l'œnologie ou au scrapbooking étaient également proposées.

L'objectif était d'offrir aux indépendants et chefs de PME l'opportunité de se former sur des matières clés de la gestion d'entreprise, mais aussi de partager des suggestions politiques relatives à leur métier avec les responsables de l'UCM.

La CBTIP soutenant cette activité, ses membres avaient droit à une réduction de 25 € sur les frais d'inscription et elle était représentée par le soussigné.

Cette journée riche en enseignements fut l'occasion de présenter le métier de traducteur et la Chambre aux autres indépendants et chefs d'entreprise présents lors des pauses et du barbecue de midi.

Ludovic Pierard

La Saint Jérôme fêtée à Anvers !

Chaque année, la CBTIP fête la journée internationale des traducteurs le 30 septembre, jour de la Saint Jérôme, patron des traducteurs. Cette année, l'événement a été célébré par une promenade dans Anvers, le 25 septembre 2011.

Bob Legrève, traducteur et chargé de cours à l'Artesis Hogeschool Antwerpen, a dressé un portrait intéressant de la riche histoire et de l'avenir de cette ville débordante de vie sur les rives de l'Escaut, une vieille dame qui s'est par ailleurs montrée sous son meilleur jour par cette belle journée d'automne. Bob nous a expliqué le pourquoi de certains ouvrages architecturaux inhabituels, nous a parlé des vicissitudes des Anversoises au fil des siècles et de leurs qualités extraordinaires.



Nous avons déjeuné dans un restaurant typique, aménagé dans une ancienne cave de la ville. Le repas nous a permis de reprendre des forces et de lier de joyeuses conversations avec nos confrères et leur partenaire. Ensuite nous avons brièvement visité la Grand-Place et le Marché aux Gants.

Suspendus aux lèvres de notre guide, qui nous a fait découvrir tant de choses, nous n'avons malheureusement plus eu le temps de visiter l'Eilandje (l'îlot). Et c'est très bien, car nous avons ainsi un excellent prétexte d'organiser une nouvelle visite de la ville !

Nous remercions vivement nos consœurs anversoises qui ont organisé cette superbe journée !

Els Govaerts

Ergonomie pour le travail à l'ordinateur

C'est à Anvers, le 15 novembre 2011, que neuf participants ont assisté à un atelier pratique consacré à l'ergonomie.

Nombreux sont, il faut le reconnaître, les traducteurs qui ont appris à leurs dépens à quel point la qualité de l'aménagement du lieu de travail est importante pour la santé.

Assurée par un spécialiste, la présentation était organisée dans un centre de conseil en ergonomie. Un aménagement expérimental permit à chacun d'étudier la meilleure manière d'installer son bureau, en fonction de ses caractéristiques physiques – il s'agit de tenir compte de facteurs tels que la longueur des jambes, la longueur des bras et le poids. Les participants purent essayer différents sièges et prendre place à des tables précisément réglées selon leur taille. Ils eurent en outre l'occasion d'examiner et de tester des périphériques d'ordinateur et des outils annexes (claviers, souris, porte-documents...).

Pour certains, le sujet était tout à fait nouveau, d'autres (parfois suite à des problèmes) étaient déjà résolument convaincus de l'importance que revêt l'ergonomie du lieu de travail. Voilà une soirée qui, comme tant d'autres, sut mêler l'utile à l'agréable !



Els Govaerts

Promenade automnale et musée archéologique

Par une belle journée ensoleillée, le 19 novembre 2011, nous nous retrouvons autour d'une tasse de café, et d'emblée, la discussion est animée.

Plus tard, nous nous engageons sur le sentier Jan-de-Lichte, en direction du petit musée de Velzeke, dont les guides nous apprennent que le lieu était autrefois un important vicus (forme réduite d'urbanisation) bordant une voie commerciale romaine d'importance majeure qui traversait toute l'Europe, de Boulogne à Tongres puis au-delà, jusqu'au Rhin. Cette route a du reste contribué à la naissance de la frontière linguistique actuelle, laquelle, loin d'être demeurée statique, a au contraire maintes fois modifié son tracé au fil des siècles.



Nous quittons le musée pour nous diriger, à travers les petites rues noyées de brouillard, vers la taverne Jan de Lichte, où nous accueille un feu ouvert bienvenu. Un savoureux repas, composé de vol-au-vent de gibier et de ramier ou d'une truite (tous capturés dans les bois ou les étangs locaux), nous est servi, dans le brouhaha des conversations, qui ont repris de plus belle.

Maja Reimers

2.3. Colloques et journées d'études

Colloque sur la Communication technique multilingue : une question de « technique »

Le 24 février 2011, l'Artesis Hogeschool d'Anvers a organisé un colloque sur la communication technique multilingue en collaboration avec la CBTIP.

Ce colloque fut non seulement l'occasion de donner la parole aux chercheurs, mais aussi d'engager le dialogue avec des professionnels du domaine : des rédacteurs et traducteurs techniques, ainsi que des concepteurs d'outils techniques que nous utilisons quotidiennement dans notre quête du texte technique (multilingue) parfait.

La particularité de ce colloque résidait dans le fait que les participants ont pu bénéficier de points de vue différents. Ils ont notamment reçu des informations utiles donnant surtout une image de la place occupée par le traducteur dans tous les processus.

Vous trouverez dans *Le Linguiste* 2011/3 un rapport plus détaillé sur ce colloque.

Rita Roggen

Accurate and Fit for Purpose? – Journée d'étude consacrée à la révision

A Bruxelles le 20 janvier 2012, devant un public nombreux et intéressé, mesdames Luisa Rocha Vieira, Georgette Verheggen et Mall Laur, traductrices-réviseuses expérimentées au Centre de traduction (CdT) des organes de l'Union européenne à Luxembourg, ont animé une journée d'étude intitulée *Best Practices in Revision*.



De gauche à droite : Mall Laur, Georgette Verheggen et Luisa Rocha Vieira

Après une brève présentation du CdT, les trois conférencières ont détaillé les divers aspects d'un bon processus de révision, qui vont des vérifications de base (orthographe, chiffres, intégralité du texte, mise en page etc.) à des contrôles plus spécifiques (cohérence terminologique, niveau de langue, bonne utilisation du matériel de référence...), étant entendu que le texte final doit être correct et fit for purpose, c'est-à-dire adéquat pour la fonction et le public auxquels il est destiné.

Les participants ont été invités à effectuer deux exercices pratiques, dont l'un consistait à réviser un texte court et l'autre, à développer une stratégie de relecture d'un projet complexe et urgent. Le tour de table qui a suivi a débouché sur d'intéressants échanges, qui se sont poursuivis pendant le déjeuner et les pauses-café.

Cette journée, qui s'est avérée d'autant plus instructive que bien des aspects abordés par nos oratrices sont également valables pour la traduction, s'est conclue sur la constatation suivante : un bon processus de révision ne se contente pas de parfaire la qualité du texte final ; pour autant qu'un feed-back pertinent soit adressé au traducteur, il peut également contribuer à améliorer la qualité des futures traductions, constituer un excellent instrument de formation et renforcer l'esprit d'équipe.

Pour plus d'informations sur le Centre de traduction :
<http://cdt.europa.eu/FR/whoweare/Pages/Presentation.aspx>

Lisa Degen

2.4. Formations

Section régionale Liège-Namur-Luxembourg-Grand-Duché du Luxembourg

Sous le titre « Recherches sur Internet et art épistolaire », la section de Liège a organisé sa leçon de français annuelle le samedi 26 février 2011.

Le matin, une collègue de la SFT et membre de la Société française de terminologie, Nathalie Renevier, nous a donné de nombreuses astuces destinées à faciliter les « Recherches sur Internet et l'optimisation des navigateurs ».

Afin de rentabiliser le plus possible son long voyage, Nathalie, qui nous vient des environs de Lyon, a également donné cours aux étudiants le jour précédent, s'attachant particulièrement aux recherches terminologiques évidemment. La glace était brisée entre elle et les étudiants et nous avons pu voir avec plaisir que sa présentation du samedi est devenue un réel dialogue, pros et étudiants y allant de leurs petits trucs, parfois totalement inédits et toujours utiles.

L'après-midi, place à la passion du français : Madame Michèle Lenoble, professeur émérite et membre du Conseil international de la langue française (CILF, Paris) et du Conseil supérieur de la langue française de la Communauté française de Belgique, nous a cette fois parlé de thèmes plus rédactionnels : qu'il s'agisse d'une demande de stage, d'une demande d'emploi, d'une lettre de prospection et de présentation ou encore de réclamation, il y a des choses à ne pas écrire. En-têtes et phrases finales sont parfois difficiles à doser, la rédaction d'un courriel officiel n'est pas toujours simple et suit ses propres règles.

Vous trouverez une synthèse de la présentation aimablement mise à votre disposition par une étudiante (Aurélie Bertrand) dans l'édition 2012/1 du Linguiste.

Christine Pagnouille et Monique Foret



Forum des utilisateurs Dragon pour débutants et avancés

L'après-midi du 3 février 2011, huit traductrices et traducteurs membres ou non-membres se sont donné rendez-vous au siège de la CBTIP pour échanger leurs connaissances et expériences par rapport à la reconnaissance vocale. Comme la plupart des collègues présents n'avaient pas encore acheté, installé ou travaillé suffisamment longtemps avec une version du logiciel de Dragon NaturallySpeaking (DNS),

c'était surtout l'auteur qui a animé ce forum. Mais pendant sa présentation PowerPoint illustrée par des démonstrations et des exemples concrets montrant l'utilisation de DNS dans différentes applications comme Word ou Déjà Vu X, les personnes présentes saisissaient largement l'occasion pour poser des questions (p. ex. choix de la version à acheter, possibilités d'utilisation dans le cadre d'une traduction). En plus des réponses, les participants ont reçu des informations pertinentes sur les sujets suivants : création des utilisateurs selon la langue ou le vocabulaire, commandes de dictée, modes de reconnaissance, commandes vocales, optimisation du vocabulaire, création de commandes personnelles, contrôle vocal. L'auteur a recommandé une utilisation combinée du logiciel Dragon, du clavier et de la souris pour utiliser au mieux les possibilités diverses de cet outil de travail.

Winfried Zöller

Forum des utilisateurs WordFast

Le 1er avril 2011, Lisa Degen, Els Govaerts et Michel Coumanne ont présenté le logiciel d'aide à la traduction WordFast à une dizaine de collègues.

Tous les trois travaillent déjà depuis quelques années avec WordFast.

Lisa a commencé par un exposé détaillé du plus ancien logiciel, le « WordFast Classic », qui fonctionne en Word et qui offre quantité de possibilités du fait qu'il s'adapte aisément aux besoins spécifiques de chaque traducteur.

Els a ensuite donné une initiation au logiciel plus récent « WordFast Pro », dont l'interface est totalement différente. Ce programme a l'avantage de pouvoir tourner sur plusieurs plateformes et de faciliter la traduction de présentations PowerPoint et de documents, quel qu'en soit le format.

Enfin, Michel nous a donné quelques conseils pratiques pour travailler plus efficacement en WordFast et, de manière générale, en Word, surtout dans des documents obtenus par conversion OCR.

Les participants ont tous été très satisfaits de leur journée et certains ont demandé d'organiser plus tard une présentation plus approfondie d'un des deux logiciels WordFast.

Els Govaerts



Séminaire - Les obligations contractuelles

Le 18 mai 2010, Karine Roobrouck (juriste et membre de la CBTIP) a organisé un séminaire sur les obligations contractuelles, dans le centre communal De Kriekelaar à Schaarbeek, en coopération avec le Sociaal Vertaalbureau van Brussel Onthaal, avec pour but de répondre à plusieurs questions de nature juridique que posent régulièrement les traducteurs.

Le client peut-il m'imposer ses conditions générales ? Puis-je négocier les conditions générales ? Dans quelle mesure est-ce utile ? Le client peut-il juger unilatéralement de la qualité de ma traduction ? Quelles sont les obligations d'un entrepreneur/d'un sous-traitant ? Le client a-t-il le droit de refuser de payer ? Puis-je signer une clause pénale ? Quel est le poids de la coutume dans notre secteur ? Est-ce que je conclus une obligation de moyens ou une obligation de résultat et qu'est-ce qu'une obligation de moyens ? Qui porte la charge de la preuve en cas de rupture du contrat ? En tant que traducteur indépendant, ai-je droit à une indemnité si le client met fin à la collaboration ?

Les participants ont pu soumettre au préalable leurs questions et problèmes spécifiques à l'orateur afin que le séminaire puisse se concentrer sur des problèmes concrets.

Durant les semaines qui ont suivi le séminaire, les membres ont pu faire état de nouveaux problèmes par le biais du FastInfo et obtenir des conseils utiles. La communauté des traducteurs et interprètes de la CBTIP a ainsi pu profiter des connaissances et de l'expérience de Karine Roobrouck.

Guy Van de Maele

3. Actions

Les Amis de la CBTIP

Fin 2011, nous comptons huit Amis de la CBTIP:

Adhérer aux Amis est une solution attrayante pour les membres qui prennent leur retraite et les traducteurs et interprètes salariés, s'ils ne désirent pas rester ou devenir membre à part entière. Le statut d'Ami est proposé systématiquement aux personnes qui entrent en ligne de compte.

En 2011 nous avons pu accueillir au sein des Amis deux traductrices de la Police Fédérale.



Guy Van de Maele

Protection du titre

Le vice-président a entamé la lecture des textes compilés dans le cadre du dossier consacré à la protection du titre. Le but est de faire de la protection du titre (nécessité, harmonisation avec les pays voisins, conditions, formation, recyclage, etc.) un thème de recherche, dans lequel les étudiants pourraient éventuellement être impliqués (notamment par la rédaction de comptes-rendus par le biais des mémoires).

Rita Roggen

Traducteurs jurés

Des contacts aussi nombreux que précieux ont été noués l'an passé avec la Commission de la Justice de la Chambre des Représentants. Sonja Becq a introduit une nouvelle proposition de loi visant les traducteurs et interprètes jurés, dans la préparation de laquelle elle a toujours étroitement impliqué la CBTIP. Il existe pour l'heure cinq propositions de loi : quatre à la Chambre et une au Sénat.

A notre demande, la Commission 15 du Conseil supérieur des Indépendants et des PME a émis à l'intention du gouvernement un avis concernant le statut de traducteur et interprète juré. L'assemblée générale du Conseil supérieur a approuvé le texte, que nous pouvons désormais utiliser dans nos relations avec les pouvoirs publics.

La présidente et les soussignés font partie des contacts permanents d'EULITA ; la CBTIP étant désormais affiliée à cette organisation, elle en connaît les activités et est invitée à ses réunions ainsi qu'à diverses autres manifestations. La CBTIP a d'ailleurs assisté aux assemblées générales de mars 2011 et de février 2012.



Doris Grollmann et Rita Roggen

LinguaJuris - Forum LinguaJuris

LinguaJuris a continué à organiser les cours Interact.J à l'intention des francophones et des néerlandophones en 2011. Le programme des cours sanctionnés par le certificat est aujourd'hui au point, et nous nous sommes mis en rapport avec les enseignants. Des collègues chevronnés et des enseignants issus du monde académique se tiennent donc prêts à entamer la première série de leçons, dans toutes les matières. LinguaJuris réfléchit à la manière de faire connaître l'initiative, pour attirer un public aussi nombreux que possible.

La loi relative aux traducteurs et interprètes jurés charge le Selor d'organiser les examens. Espérant bien qu'elle sera votée dans le courant de cette législature, nous avons décidé d'ajourner quelque peu encore l'introduction du certificat, pour pouvoir faire en sorte que le contenu des exposés coïncide parfaitement avec celui des examens et ainsi, convaincre les candidats d'y assister.

LinguaJuris envisage par ailleurs d'organiser à l'intention des traducteurs une formation plus courte du type de celle d'InteractJ, qui vise, elle, les interprètes. Les sessions, d'une durée d'une ou deux semaines, s'adresseraient essentiellement aux personnes déjà jurées et/ou qui arrivent de l'étranger.

Dans l'intervalle, la présidence de LinguaJuris a été confiée à Rita Roggen. Un texte exposant la vision de l'association a été fourni aux instituts participants, auxquels seront confiée l'organisation des formations, la CBTIP se réservant un rôle de coordination. Il s'agit en outre de réfléchir à la manière d'attirer autant de participants que possible sans devoir recourir à des mailings, qui sont une façon onéreuse, chronophage et peu rentable de faire de la publicité. Une session à l'intention des francophones et des néerlandophones sera organisée au premier semestre 2012 à Bruxelles.



Doris Grollmann et Rita Roggen

4. Collaboration avec les fédérations interprofessionnelles

FVIB et UNPLIB

La FVIB, la fédération flamande des professions libérales et intellectuelles, organise chaque année 4 réunions et 1 assemblée générale, auxquelles la CBTIP a toujours participé. Ce qui nous importe surtout, c'est la constitution du « De Vrije Beroeper », l'organe de la fédération qui est aujourd'hui envoyé à tous nos membres, et l'élaboration, par Unizo, d'un module internet d'informations aux jeunes au sujet de notre profession.

La CBTIP n'a hélas pas été consultée pour ce module. L'idée de présenter notre profession aux jeunes est méritoire, certes, mais il est dommage que nous n'ayons pas été consultés. Ainsi, nous aurions pu souligner, compte tenu de la pénurie imminente d'interprètes sur le marché, les perspectives d'avenir des interprètes par rapport aux traducteurs. La CBTIP aurait aussi pu indiquer que les cinq écoles de traducteurs et interprètes ne sauraient que fort peu apprécier le fait de donner en l'occurrence la parole à un traducteur qui s'est retrouvé « par pur hasard » sur le marché de la traduction. Le fait que cette spécialiste ait en outre fait une grosse faute de langue ne corrige pas la situation. Ajoutons à cela que l'illustration du contenu de l'article par la photo d'un interprète en cabine était maladroite.

La nouvelle association d'interprétariat social Soveto aurait contacté la FVIB et envisagerait de se faire membre de cette fédération. La CBTIP avait proposé à Soveto, jeune association ne comptant qu'un nombre restreint de membres payant de modestes cotisations, de commencer par se faire membre de la

CBTIP pour avoir ses entrées à la FVIB et au Conseil Supérieur des Indépendants et des PME. Nous en sommes encore au stade des pourparlers.

La FVIB et l'Unizo ont organisé conjointement une réunion ayant pour thème les associations professionnelles et la TVA. La réunion était particulièrement intéressante. Ainsi avons-nous appris que la CBTIP devrait désormais demander 21% au lieu de 6% pour toutes ses prestations de services.

La participation aux réunions de l'UNPLIB a été moins soutenue, malgré l'intérêt des thèmes qui y sont abordés.

Agnès Feltkamp

Conseil supérieur des indépendants et des PME

Début 2011, le Conseil supérieur a entamé un nouveau terme de cinq ans. Des nouveaux présidents et vice-présidents ont été élus à la tête des diverses commissions. Les nouveaux élus ont ensuite été délégués à l'Assemblée générale. Le service administratif du Conseil supérieur est très actif. Il consulte ses affiliés à propos d'initiatives pouvant s'avérer utiles.

La Commission numéro 15 du Conseil supérieur (traducteurs, interprètes et autres professions intellectuelles) s'est réunie à plusieurs reprises au cours de l'année écoulée afin de présenter des avis au gouvernement. L'intérêt immédiat des thèmes abordés varie considérablement en ce qui nous concerne. Il y a notamment été question de la reconnaissance réciproque des diplômes des professions réglementées au niveau européen, ainsi que du Livre Vert pour une nouvelle réglementation de la TVA.

À la demande de la Chambre, la commission a formulé un avis à l'intention du gouvernement visant à proposer un statut pour les traducteurs et interprètes assermentés. L'avis a obtenu l'approbation de l'Assemblée générale, et nous pourrons dorénavant nous en servir dans nos contacts ultérieurs avec les instances publiques.



Agnès Feltkamp

5. Publications

Annuaire – 2011-2012

En octobre 2011 les membres de la CBTIP ont reçu leur traditionnel annuaire. L'édition 2011-2012 reprend toutes les personnes qui étaient affiliées ou avaient renouvelé leur adhésion à la fin avril 2011. Il présente la CBTIP et en décrit brièvement les objectifs et les activités. Vous y trouverez des renseignements sur les métiers de traducteur et d'interprète (définitions, calcul des prix, code de déontologie, conditions générales, etc.). La longue liste des membres est précédée de listes distinctes de traducteurs, interprètes et traducteurs/interprètes jurés, classés par combinaison de langues. Cette année, huit annonceurs ont accepté de commanditer l'édition.

En plus des membres et Amis de la CBTIP, l'annuaire est adressé aux tribunaux de première instance et aux ministères publics de toute la Belgique. Les membres du conseil d'administration et les personnes représentant la Chambre le remettent régulièrement à leurs interlocuteurs à titre d'information, notamment à l'occasion de certains événements. Il est en outre en vente auprès du secrétariat au prix de 33 € (Belgique), 40 € (UE) ou 50 € (reste du monde). Les possibilités d'élargir la liste des destinataires sont en cours d'examen.



Isabelle Vereecken

Le Linguiste

2011 a été, pour le Linguiste, une année de continuité et de changement. Le canevas élaboré en 2010 a été conservé, mais peaufiné, de manière à réaliser une publication aussi diversifiée que possible et ce, sur plus d'un point :

- thèmes : la traduction, l'interprétariat, la terminologie, les informations aux indépendants, la technologie, etc.
- types de textes : essais, interviews, articles scientifiques, ...
- groupes cibles : traducteurs, interprètes, terminologues, traducteurs jurés, etc.
- statuts : indépendants et salariés, étudiants, enseignants, etc.
- langues : néerlandais, français, anglais, allemand et – qui sait ? – quelques bribes d'espagnol ou d'italien.

Grande nouveauté en 2011 : en mars, nous avons pour la toute première fois réservé tout un fascicule à des informations à l'intention des étudiants de dernière année. A cette occasion, nous avons imprimé 1 000 exemplaires supplémentaires que nous avons distribués aux étudiants de dernière année de mastère. Ils ont de ce fait pu faire la connaissance de la CBTIP quelques mois avant de se lancer sur le marché de l'emploi.

Je profite également de cette occasion pour lancer un appel à tous nos membres. Nous sommes toujours à la recherche de personnes ayant de bonnes idées et la plume facile. Vos articles ou suggestions, qu'il s'agisse de sujets, de critiques de livres ou d'interviews, sont les bienvenus.

Patrick Rondou



Site web

En 2011, la présentation du site a été complètement renouvelée et modernisée. En parallèle à ce renouvellement, nous retravaillons –progressivement les différentes rubriques.

Un exemple est la rubrique [News](#) qui contient dorénavant entre autres de brefs articles concernant l'actualité de la CBTIP. Le but est d'augmenter la visibilité des activités de la CBTIP, aussi bien pour les visiteurs « externes » du site que pour les membres.

The screenshot shows the website's navigation menu at the top: HOME, ASSOCIATION, ACTIVITÉS, RÉPERTOIRE, ADHÉSION, ZONE MEMBRES, CONSEILS AUX CLIENTS, NEWS. The main header features the CBTIP logo and the text "Chambre Belge des Traducteurs, Interprètes & Philologues" alongside a globe icon. Below the header, a yellow bar highlights the "News" section. The main content area is titled "News" and includes a search bar, a list of news items with links like "Linguiste/Taalkundige", "Nouveaux membres", and "Communiqués de presse", and a "Trouver un Traducteur ou un Interprète" button. A sidebar on the left contains a search bar and a menu for "CBTIP-BKVTF" with links to Home, Association, Activités, Répertoire, Adhésion, Zone membres, Conseils aux clients, and News. A contact information box on the right provides the address "Rue Montoyer 24, 1000 Bruxelles" and contact details.

This screenshot shows the "Nouveaux membres" page. It features a search bar, a navigation menu, and a sidebar with a "Trouver un Traducteur ou un Interprète" button. The main content area displays a welcome message for new members and a list of members for December 2011, including names like Marc MELIS and contact information for the association.

This screenshot shows the "Le Linguiste" page. It features a search bar, a navigation menu, and a sidebar with a "Trouver un Traducteur ou un Interprète" button. The main content area includes a "Sommaire du numéro actuel (2011/4)" and a table of contents for the current issue, listing articles such as "Avant de commencer...", "Halle van Jan Casus (1948 - 2011)", "Plus une et plus sage", "Rythmologie 14/18", and "The translator is a changing world".

Dans la même rubrique, on trouve la liste des [nouveaux membres](#) ainsi qu'un aperçu de la dernière édition du [Linguiste](#).

D'autres informations sont régulièrement mises à jour. Ainsi, les prochaines activités sont annoncées sur la page d'accueil avec un lien vers des informations plus complètes.

Nous avons aussi commencé à mettre à jour ou créer la version anglaise du site. Une partie des pages - concernant les informations générales - est traduite vers l'anglais ; sur d'autres pages les visiteurs sont guidés vers les informations correspondantes en français et néerlandais.

La gestion du contenu d'un site est un travail continu et dépend entre autres d'un bon flux d'informations. Elle ne serait pas possible sans l'aide de tous les collègues qui collaborent à la rédaction, relecture et traduction des textes. Un grand merci à eux !



Lisa Degen

Le rythme de consultation de notre site web tourne actuellement autour de 1 800 visites par mois, soit une augmentation de plus de 15 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

L'année 2011 verra la publication d'une version complètement rénovée du site web, encore plus conviviale et professionnelle. Cette version est actuellement testée et améliorée depuis plusieurs mois sur notre site test et devrait voir le jour dans les semaines qui viennent.

Cette année, nous avons également souscrit et enrichi un hébergement distinct pour LinguaJuris (www.lingujuris.org), le nouveau projet de la Chambre, actuellement doté de ses propres serveur et service de messagerie.

Olivier Collard



Vade-mecum du traducteur indépendant

Cette année, nous nous sommes limités à la simple mise à jour de quelques données de l'annuaire, sans pour autant en modifier le contenu. Vous trouvez les versions néerlandaise et française sous « Association » : « Téléchargements » du site web de la CBTIP.

Nous espérons pouvoir remanier les autres chapitres dans le courant de 2012.

Des personnes n'appartenant pas à notre association manifestent régulièrement un intérêt pour cette publication.



Els Govaerts

FastInfoO

Une fois encore, le FastInfo (« FI ») – hébergé depuis 2004 par Yahoo ! Groupes –, a fait l'objet d'une utilisation intensive. La plupart des 3 322 messages diffusés par les quelques 298 inscrits (sur 372 membres effectifs de la CBTIP) recensés au 31 décembre 2011 ont eu pour objet des :

- échanges terminologiques (questions terminologiques, envoi de lexiques (URL) en ligne...);
- questions administratives ;
- questions relatives aux ouvrages de référence et aux équipements ;
- « status inquiries » (questions relatives aux pratiques de paiement, dont la réponse reste impérativement à envoyer en privé étant donné le flou de la législation belge en la matière) ;
- annonces de formations, séminaires, journées d'étude organisés tant par la CBTIP que par d'autres organismes ;
- offres de travail ;
- questions et discussions tarifaires ;
- et bien sûr l'annonce des « Borrelavonden » et des repas organisés par la Chambre.

Sur le sujet du comportement et de la convivialité des utilisateurs entre eux, la quantité des dérapages a cette année encore été infinitésimale. Pour conclure un débat spontané, les administrateurs du FastInfo ont déjà en 2010 décidé de réduire leurs interventions de nature « comportementale » aux seuls messages véritablement inacceptables (grossièreté, manque total de pertinence, etc.). Aussi certains des messages qui, précédemment, auraient suscité une réaction de notre part, circulent-ils aujourd'hui librement sur le FastInfo ; les administrateurs continuent de compter sur la convivialité et le bon sens des membres pour éviter tout dérapage.

Nous profitons de l'opportunité pour signaler aux membres qui n'auraient pas encore eu l'occasion d'en prendre connaissance, le document intitulé Objectifs du FastInfo – Charte de bonne conduite, édité avec l'aval du Conseil d'administration. Il est mis à votre disposition dans la « zone membres » du site de la CBTIP. Ce texte rappelle la finalité du FastInfo, son mode d'utilisation (pour qui, comment, qu'éviter, etc. ?) et énonce les mesures prévues en cas d'abus.

Signalons également que le FastInfo, épuré des offres de travail et de toute considération ne relevant pas strictement de l'activité professionnelle, est envoyé séparément par les soins de l'administration du FI aux écoles-membres protecteurs de la CBTIP ainsi qu'à Bruxelles Accueil (service aux réfugiés et sans-papiers).

Rappelons pour conclure que toute information complémentaire peut être demandée à l'adresse fastinfo-owner@yahoogroups.fr exclusivement. Wolfgang Hullmann et Guido Van de Velde répondent à toutes les questions, en fonction de leurs compétences.

Nous tenons à remercier tous les affiliés au FastInfo pour leur agréable collaboration et pour le soin qu'ils ont mis à choisir leurs sujets et propos au cours de l'année écoulée.

Guido Van de Velde et Wolfgang Hullmann
Coadministrateurs du FastInfoO

6. Contacts avec la presse

Suite à l'occupation des marches du Palais de Justice de Bruxelles, les médias flamands ont pris contact avec le vice-président/la présidente de LinguaJuris. Comme l'action étant le fait de traducteurs jurés qui n'avaient pas consulté la CBTIP – et dont la plupart n'en sont pas membres –, les articles qui lui ont été consacrés ont toujours précisé que notre association était au courant de ces situations intolérables, mais ne soutenait pas le mouvement et optait pour la voie du dialogue et de la diplomatie.

En février, la CBTIP a été invitée à rencontrer Sonja Becq et ses contacts au sein de la presse. Diffusé par l'agence Belga, l'article rédigé à l'issue de la réunion a été repris par un certain nombre de journaux (De Standaard, Het Nieuwsblad) et commenté par la presse audiovisuelle (La Une). Il se penche sur les problèmes (manque de garanties de qualité et corruption) qui divisent la Justice et les traducteurs jurés. Aux côtés de Sonja Becq, les membres du conseil d'administration de la CBTIP en charge de la question des traducteurs jurés ont eu longuement droit à la parole.

Le 9 mars 2012, la radio flamande (Radio 1) a diffusé une courte interview à laquelle ont participé Rita Roggen, Bart Mylemans et Patrick Rondou suite à la demande pressante des traducteurs et interprètes jurés de disposer d'une norme de qualité officielle, d'une rémunération correcte et d'un code de déontologie digne de ce nom. Pour écouter l'interview, cliquez sur le lien <http://www.radio1.be/programmas/vandaag/gerechtholken-slaken-noodkreet>.



Rita Roggen

7. Contacts internationaux

Réseau franco-espagnol

La convention instaurant la création officielle du réseau franco-espagnol a été signée le 11 décembre 2009, à Paris.

Les associations signataires étaient ASETRAD (Espagne), SFT (France) et CBTIP (Belgique). Nous espérons que d'autres associations francophones viendront étoffer notre réseau afin que l'échange soit de plus en plus riche et intéressant.

Pendant l'année 2011 aucune activité n'a toutefois été organisée.

Nous vous rappelons que seuls les membres effectifs des associations signataires de la convention peuvent s'inscrire au réseau. Les membres effectifs de la CBTIP ayant l'espagnol et le français dans leur combinaison de langues de travail peuvent donc en faire partie et participer ainsi à un échange de connaissances et d'informations pratiques, riches et variées.

Nous espérons que tous les membres concernés continueront à participer avec enthousiasme à cette initiative destinée à élargir et enrichir nos connaissances dans les deux langues.

Patricia Alarcón-Detroz

Réseau franco-anglais

En 2006, la CBTIP a conclu un accord avec l'Institute of Translation and Interpreting (ITI, Royaume Uni). Cette association compte 2 700 membres.

Voici quelques années, les membres de l'ITI qui travaillaient dans la combinaison anglais<> français ont lancé un French Network. Ce réseau est un des 12 réseaux linguistiques de l'ITI. Il permet aux membres de la CBTIP d'entrer en contact avec 200 membres de l'ITI et plus de 80 membres de la Société française des Traducteurs. Les adhérents de la CBTIP travaillant dans le couple FR<>AN ont la possibilité de participer au forum électronique *FrenchNet* du *French Network* de l'Institute of Translation and Interpreting (ITI). Cet échange entre les membres des trois organisations est enrichissant pour tous les traducteurs qui travaillent dans ce couple de langues, qu'ils soient anglophones ou francophones, qu'ils vivent en Belgique, en France, en Grande-Bretagne ou ailleurs. Les membres peuvent s'exprimer aussi bien en français qu'en anglais. Les inscriptions et les renouvellements ont lieu en août-septembre de chaque année. Sur le plan pratique, le French Network nous a proposé une cotisation pour la période du lundi 12 septembre 2011 au mercredi 11 septembre 2013, à un tarif préférentiel de 5 euros. En août 2012, l'adhésion sera à nouveau ouverte aux nouveaux membres pour 1 an (valide jusqu'en septembre 2013) au tarif de 5 euros chacun et les membres existants ne seront pas concernés. Ils doivent par ailleurs être en ordre de cotisation CBTIP.

Les messages postés sur ITI-*FrenchNet* ne sont pas modérés, mais les adhérents doivent respecter un certain nombre de règles régissant son fonctionnement et réunies dans « Netiquette 11 », la plus importante étant celle vous rappelant de respecter la Clause 4 du Code de l'ITI. [http://www.iti.org.uk/pdfs/newPDF/20FHConductIn_\(06-11\).pdf](http://www.iti.org.uk/pdfs/newPDF/20FHConductIn_(06-11).pdf)

Outre la participation au forum électronique ITI-FrenchNet sur Yahoo !Groups, vous avez accès au site du *French Network* <http://www.iti-frenchnetwork.co.uk> et à la dernière lettre d'information, téléchargeable sur le site du forum sous la rubrique « Files ».

Des rencontres professionnelles et amicales, auxquelles tout le monde est cordialement invité, sont organisées par l'ITI et ses divers réseaux, ainsi que par la SFT, tout au long de l'année. Pour toute information complémentaire, consultez le site très intéressant de l'ITI (International Calendar of Events) :

<http://www.iti.org.uk/ice/pages/searchResults.asp?nextWhat=12&quickSearch=yes&country=1&search=search>

et le site de la SFT (Actualités et Manifestations) : <http://www.sft.fr/actualites-et-manifestations.html>

Chris Griffin

Réseau franco-allemand

La 18e réunion du Réseau franco-allemand a eu lieu à Liège du 28 au 30 octobre.

La rencontre, dont les 75 places disponibles avaient été prises d'assaut, s'est ouverte le vendredi après-midi par plusieurs visites guidées au choix (entre autres le Palais provincial et Techspace Aero). La soirée a débuté par une visite de l'Archéoforum, situé sous la place Saint-Lambert. Lui ont succédé, au même endroit, un apéritif offert par la CBTIP, puis un dîner-buffet. Une bonne occasion pour les « anciens » de se retrouver et pour tout le monde, de faire connaissance avec les nouveaux participants venus en nombre !



La journée de travail du samedi s'est déroulée dans une des salles du très beau Musée de la Vie wallonne, dont nous remercions l'administration pour son hospitalité. Plusieurs collègues se sont exprimés sur la traduction de brevets, de documents relatifs aux produits de cosmétique naturelle et de bilans d'entreprise, ainsi que sur les traductions jurées. L'après-midi a été entre autres consacré au rôle spécifique de l'allemand comme troisième langue nationale en Belgique. Deux publications récentes, dont le *Belgisches Gesetzbuch in deutscher Sprache*, présenté par André Henkes, avocat général à la Cour de cassation, ont été évoquées à cette occasion.

La journée s'est terminée par un dîner typiquement régional, au cours duquel les participants ont pu poursuivre leurs échanges. Le dimanche matin, la réunion s'est achevée par une visite guidée de la ville. Les participants ont chaleureusement remercié Silvia Brügelmann pour la parfaite organisation de cette rencontre « aussi plaisante qu'instructive » ; ils se sont réjouis à l'avance de se retrouver en automne 2012 à Toulouse.

Lisa Degen

Réseau français-néerlandais

La Société française des Traducteurs (SFT) a créé un réseau français-néerlandais auquel peuvent s'affilier les traducteurs des associations française, belge et néerlandaise. Merci d'adresser vos demandes d'infos plus détaillées au président.

Agnès Feltkamp

Bremer Runde

Depuis la dernière assemblée générale de la CBTIP, la Bremer Runde s'est réunie deux fois : en juin 2011 à Salzbourg et en janvier 2012 à Bern. Entre-temps l'AITI, représentant aussi les traducteurs germanophones du Nord de l'Italie, a rejoint le groupe et la nouvelle association luxembourgeoise a également manifesté son intérêt.

La Bremer Runde, fondée par le directeur du groupe LÓPEZ-EBRI à Brême/RFA, d'où son nom, a pour but d'installer un dialogue informel entre les participants sur les évolutions récentes dans le monde de la traduction.

Il s'est avéré que ces réunions sont une source inestimable d'informations utiles pour notre association et ses membres. Elles renforcent les liens entre les associations et donne ainsi une plus grande cohérence à

leurs actions. A l'heure actuelle où beaucoup de décisions ayant un impact sur notre métier se prennent au niveau européen et où la pression de l'industrie internationale de traduction ne cesse d'augmenter, nous ne pouvons nous dispenser de regarder au-delà de nos frontières.

Doris Grollmann

FIT Europe

La CBTIP a été chargée de la vice-présidence de FIT Europe jusqu'au mois de novembre 2011.

Voici les activités auxquelles elle a participé durant l'année 2011 :

Les 17-18 mars – 15^{ème} conférence organisée par la DG Interprétation CE-Universités, intitulée « Interpréter dans un monde globalisé ».

Du 19 au 21 mai - « Dixième Forum International sur la Déontologie et les Bonnes Pratiques » organisé, au Palais de Justice de Paris, par le Comité de traduction juridique et d'interprétation près les tribunaux de la FIT en coopération avec l'Union Nationale des Experts Traducteurs près les Cours d'appel (UNETICA) et le soutien de l'Institut Supérieur d'Interprétation et de Traduction (ISIT), sous les auspices de la Fédération internationale des traducteurs.

Les 30-31 juillet - Congrès Statutaire de la FIT à San Francisco, précédant le XIX^{ème} Congrès mondial, qui a eu lieu du 1^{er} au 4 août 2011.

Le 30 novembre - 5^{ème} conférence EMT « Maîtriser l'avenir de la traduction », organisée par la DG Traduction de la Commission européenne.

Le 19 novembre a eu lieu l'Assemblée Générale de FIT Europe à Bucarest.

Lors de cette réunion, la CBTIP a achevé son mandat à la vice-présidence et notre collègue Doris Grollmann a été élue au Comité directeur pour s'occuper de la liaison avec les institutions européennes.

Patricia Alarcón-Detroz

Ex-vice-présidente FIT Europe



Le congrès FIT à San Francisco

Le 30 et 31 juillet 2011, ce fut de nouveau le grand rassemblement des représentants de nos professions, à San Francisco cette fois-ci.

La CBTIP y était présente, avec une procuration de l'association panhellénique des traducteurs (PEM), notre association-sœur grecque.

Le conseil de la FIT y a fait son rapport: pendant les trois années écoulées, les membres du bureau ont fait tout leur possible pour être présents dans les quatre coins du monde, en vue d'améliorer les contacts avec les associations affiliées. Le fonctionnement du conseil c'est professionnalisé, le secrétariat (sous la gérance compétente de Janet Orsted, membre du conseil en son temps) a déménagé du Canada en Suisse (Bâle). La FIT a même réussi à faire des économies et redresser ces finances.

Ce travail a été réalisé sous la présidence de Marion Boers (SAATI, Afrique du Sud), avec l'assistance fidèle de notre délégué, Frans De Laet, et du trésorier Chris Evans (ITI, Royaume-Uni). Un vaillant travail a également été livré par Sabine Colombe (SFT, France) pour le renouvellement du site internet. Leur travail leur a valu des résultats brillants aux réélections. La mauvaise nouvelle est toutefois que, à la fin du congrès, Frans De Laet a donné sa démission.

Nous pouvons dire que la CBTIP a participé activement au congrès. Une de nos initiatives : l'association éthiopienne, de réputation sérieuse, étant menacé d'expulsion faute de moyens pour payer sa cotisation à la FIT, par souci démocratique et par solidarité, nous avons demandé ses coordonnées en vue de prendre contact avec elle et d'éventuellement, lui apporter un soutien. Il nous semblait que la situation difficile du pays pouvait en être une raison. Avec l'association Universitas (Autriche), nous avons rédigé une motion visant à assouplir les critères de demande d'aide au fonds de solidarité, qui existe justement pour venir en aide des associations en difficulté. La motion a été acceptée par le congrès. Une deuxième motion acceptée est l'interdiction de mentionner sa fonction à la FIT sur le papier à lettres professionnel.

Pour l'avenir, la CBTIP a suggéré à la FIT de constituer une base de données de tous les traducteurs et interprètes membres de toutes les associations affiliées. La CBTIP a également demandé à la FIT de publier les opinions et commentaires sur les questions qui touchent notre monde professionnel au niveau mondial. Nous avons cité l'exemple des agences mondiales qui insistent auprès de leurs traducteurs afin que ceux-ci baissent leurs tarifs pour faire face à la (leur) crise, ou l'impact du nouveau phénomène de "crowd-sourcing".

Patricia Alarcón-Detroz, Doris Grollmann, Agnès Feltkamp

Pour voir le nouveau conseil d'administration de la FIT : www.fit-ift.org

Coopération sino-belge

Entre la Belgique et la Chine, une coopération dans divers domaines s'est considérablement développée au cours de ces 40 dernières années. La coopération belgo-chinoise favorise le développement économique des deux pays et les échanges culturels entre les habitants des deux pays. Les échanges s'amplifieront au profit réciproque des deux pays.

En ce qui concerne les échanges économiques, la Chine est devenue la deuxième grande économie du monde et aussi le deuxième partenaire commercial de la Belgique en dehors de l'Union européenne. La Belgique est le sixième partenaire commercial de la Chine dans l'Union européenne. Le commerce belgo-chinois a atteint 22,1 milliards de dollars en 2010, soit 30 % de plus qu'en 2009. Le pavillon belge présent à l'exposition universelle de Shanghai en 2010 a permis de faire connaître la Belgique et ses produits d'exportation. Il a généré un chiffre d'affaires de quelque 10 millions d'euros, notamment par la vente de bières, de chocolats et de diamants belges. Le bénéfice dégagé s'élève à 3 millions d'euros.

Dans le domaine des échanges scientifiques, la commission mixte de Beijing et Bruxelles a déjà tenu 17 réunions. Les deux pays soutiennent plus de 400 projets intergouvernementaux avec la participation d'un millier de chercheurs. La coopération sino-belge s'étend aussi à la micro-électronique, les nouvelles énergies, les technologies vertes, la biopharma, etc.

Dans le domaine de l'éducation, les échanges permettent à 2 300 jeunes chinois d'étudier en Belgique, et à plus de 300 étudiants belges de poursuivre leurs études en Chine. De nombreux étudiants belges ont obtenu une bourse d'études du gouvernement chinois. Certains d'entre eux ont remporté des prix lors du concours mondial de chinois ouvert aux étudiants de tous les pays du monde.

Une faculté de néerlandais a même vu le jour en Chine. Elle forme des traducteurs/interprètes en néerlandais-chinois et chinois-néerlandais. Pour sa part, la Belgique ouvre des cours de chinois dans l'enseignement secondaire et supérieur pour répondre au développement rapide des relations économiques avec la Chine.

La Belgique et la Chine sont devenues de vraies partenaires en matière de croissance et de développement. De plus en plus d'entreprises belges cherchent des partenaires chinois, et des entreprises chinoises viennent régulièrement investir en Belgique dans le cadre de coopération sino-belge. La coopération entre la Belgique et la Chine est promise à un bel avenir. Comme exemple de cette coopération, l'usine Volvo située en Flandre et gérée par un consortium belgo-chinois, a élevé sa production de 20 % pour atteindre un record historique. Environ 1 000 nouveaux emplois ont été créés.

Dans le domaine de la communication linguistique comme la traduction et l'interprétation, nous pouvons affirmer qu'il existe déjà des coopérations entre les interprètes, les traducteurs et les éditeurs. De nombreux ouvrages belges sont déjà traduits en chinois et vice versa. Le héros d'Hergé, Tintin, est déjà très à l'honneur auprès de la jeunesse chinoise.

En réalité, les activités de coopération internationale demandent souvent une assistance linguistique telle que traduction et interprétation dont la pratique professionnelle devient de plus en plus importante. Notre Chambre est concernée par l'avenir de la coopération sino-belge dans les domaines de la traduction et de l'interprétation. Le marché chinois de la traduction a besoin de traducteurs pour les combinaisons binaires de langues européennes (comme par exemple français-anglais, allemand-anglais, etc.). Notre Chambre a l'intérêt de nouer des relations avec des confrères chinois, qui cherchent aussi à établir de bonnes relations avec la CBTIP. Une délégation chinoise viendra en Belgique pour des symposiums ou séminaires belgo-chinois sur la traduction et l'interprétation, dans le but d'échanger des expériences de traduction et d'interprétation.

Zhiguan Qin

8. Gestion journalière

Commission d'examens des traducteurs jurés

Session	Nombre de candidats	Langues	Résultats
Mars 2011	11	TU – IT - RO (2) - SQ AR – RU => FR FR => JA AR=> NL	2 réussites (RO-FR-RO + SQ-FR-SQ) 2 ½ réussites (RO-FR- + AR-FR)
Octobre 2011	11	PT (2) –AR - RU (2) RO - EL => FR AR=> NL FR=> JA	1 réussite (IT-FR-IT) ½ réussite (RU-FR) Certains résultats sont encore en attente au moment de rédiger ce rapport.

Patricia Alarcón-Detroz
Responsable de la Commission examens T.J.



Commission d'admission des nouveaux membres

Candidats admis janvier - décembre 2011			
Nom	Qualité	Diplôme	Langues
1. Bie LINDEMANS	Trad.	Licentiaat Vertaler – Rijkshogeschool voor Vertalers en Tolken Brussel-1989	FR-EL = NL
2. Marina VERHOOVEN	Trad.	Master in Het Vertalen - Artesis 2010	FR-ES => NL
3. Tom VAN GINDEREN	Trad.	Licentiaat Vertaler-Hogeschool Antwerpen - 2005	FR-DE => NL
4. Martine GOOSSENS	Trad.	Romaanse Filologie – Universiteit Antwerpen - 1989	FR-ES => NL
5. Marie DEJONCKHEERE	Trad.	Licence langues germaniques – UCL - 2005 Agrégation enseignement secondaire supérieur – UCL - 2006 Master Multilingual Business Communication – UCL - 2007	EN-NL => FR
6. Lidia COECKELBERGS	Trad.	Master Vertalen VLEKHO - 2008	FR-ES => NL
7. Amal Zineb BOUALGA	Trad.-Int.	Licence en Traduction – Université d’Oran - 2006 Maîtrise en traduction et interprétation – Univ. de Salford - 2009	EN- AR => FR A : FR B : EN C : AR Conséc.- Liaison
8. Katrien HENDRICKX	Trad.	Diplôme supérieur d’études françaises – Univ. François Rabelais de Tours – 1984 Maîtrise de Japonais – Inalco (Paris) – 1995 Doctoraat in de Japanologie – K.U. Leuven - 2006	FR-JA => NL
9. Hilde BREMS	Trad.	Licentiaat Vertaler – KVH Antwerpen - 1986	FR-IT => NL
10. Benjamin YASSE	Trad.	Master en Traduction Univ. de Mons - 2009 Attest. de réussite-Négociation Multilingue-Inst. des Sciences du Langage-2010	EN-IT => FR

Candidats admis janvier - décembre 2011

Nom	Qualité	Diplôme	Langues
11. Cindy-Lee MARAIN	Trad.-Int.	Licence en Traduction– ETII Mons – 1997 Licence en Interprétation – ETII Mons 2000	EN-ES => FR A : FR B : EN C : ES
12. Yana NEBOLSINA	Trad.-Int.	Certificat de traducteur-interprète – Université de Barnaoul (Russie) 2000-2002 Diplôme de Spécialiste en Linguistique et communication interculturelle – Univ. de Barnaoul (Russie) – 1998-2003	FR-EN => RU A : RU B : FR C : EN Conséc.-Liaison
13. Céline LETAWE	Trad.	Licencié en langues et littératures germaniques – ULg – 2001 Diplôme d'études spécialisées en traduction – ULg – 2002 Docteur en philosophie et lettres – ULg - 2007	DE-EN =>FR
14. Jan CRAENEN	Int.	Master of Arts in het Tolken – Erasmushogeschool Bruxelles - 2011	A : NL B : EN-SV C : FR
15. Sophie VANDERAUWERA	Trad.	Licence en Traduction EN-RU – ISTI – 1995	EN-RU => FR
16. Jürgen VASTMANS	Trad.	Licentiaat Vertaler – Erasmushogeschool – Bruxelles - 2002	ES-FR=>NL
17. Iannis GOERLANDT		Licentiaat in de taal en letterkunde Germaanse talen (DE-EN) Univ. Gent – 2001 M.A. in American Studies + Univ. Gent/UA/VUB-2002 Doctoraat in de taal en letterkunde Germaanse talen- Univ. Gent – 2006	DE-EN => NL
18. Tineke LECLUYSE	Trad.	Licentiaat in de taal en letterkunde Germaanse talen (DE-EN) Univ. Gent – 2003 Vertalen op Europees niveau : module Zakelijk Engels KUL – 2004 Vertalen op Europees niveau : module Teksten Herteksten – KUL - 2006	DE-EN => NL
19. Wim ROOSE	Trad.	Licence en Interprétation – RHVT-1990	EN-DA => NL
20. Cyrille NDJITAT TATCHOU	Trad.	Master of Arts in Translation – École Supérieure de Traducteurs et Interprètes – 2003 - Cameroun	EN-RU-DE => FR

Candidats admis janvier - décembre 2011			
Nom	Qualité	Diplôme	Langues
21. Guillaume LELORAIN	Trad.	Master en Traduction (DE – RU) – Institut Libre Marie Haps – 2011 DEA Institut d’Etudes Politiques de Paris – 1997	DE-RU => FR
22. Luc MEESEN	Trad.	Philologie Romane – Licence + Agrégation – ULG 1994	ES-DE => FR
23. Natacha DALÜGGE-MOMME	Trad.-Int.	Maîtrise Univ. De Hambourg (Allemagne) – 1988 Études supplémentaires de 3è cycle en droit russe Univ. Hambourg – 1995 Études supplémentaires de 3è cycle en droit français Univ. Hambourg - 2009	DE-RU-EN-ES => FR A : DE-FR-RU B : EN Conséc. – Simult. Liaison
24. Hilde DE WINNE	Trad.	Licentiaat Vertaler – Mercator Hogeschool Gent-1996 Certificaat Postgraduaat KAHO Sint-Lieven-Alst -2010	EN-ES-FR => NL
25. Joachim JONCKHEERE	Trad.-Int.	Lic. Vertaler (DE-RU) – Hogeschool Antwerpen) -1997 Licence Oosterse Talen en Culturen (Chinees-Japan) Univ. Gent - 2000	DE-EN-JA => NL

2 personnes ont été admises et n’ont pas payé la cotisation. Dès qu’elles paieront, elles deviendront membres effectifs.

L’admission de 7 personnes a été ajournée (dossier incomplet, manque de justificatifs ou de compétences).

Patricia Alarcón-Detroz

Responsable de la Commission examens T.J.

Rapport du trésorier

	Recettes	2011	2010
700100	Amis	420,00	420,00
700200	Cotisations 2010	0,00	59.773,13
700300	Cotisations 2011	57.339,39	1.803,39
700400	Cotisations 2012	3.246,77	0,00
700600	Membres protecteurs	2.594,35	63.600,51
701100	Abonnements Linguiste	292,75	349,87
701200	Abonnements Babel	99,06	391,81
702100	Réunions section Gent/Kortrijk	375,00	0,00
702200	Réunions section Liège	0,00	0,00
702300	Réunions section Antwerpen/Brussel/Vlaams Brabant	325,00	200,00
702600	Réunions section Bruxelles/Brab. Wallon/Hainaut	205,00	655,14
703100	Nouvel An 2011	1.685,00	155,00
703200	Nouvel An 2010	0,00	1.507,00
703300	Assemblée Générale	600,00	480,00
703400	Formation Traductions techniques Artesis	2.740,00	0,00
703500	Formation Best Practices in Revision	240,00	0,00
703600	Saint-Jérôme	0,00	630,00
703700	Formations Linguajuris/Interact.J	3.200,00	5.915,00
703800	Formations	420,00	1.430,00
703900	Réunion RFA	10.698,08	20.488,08
704000	Annuaire	0,00	0,00
705000	Examens	3.150,00	31,13
706000	Ventes (polos, CD-ROM)	0,00	4.380,00
708000	Divers	0,00	0,00
708100	Publicité	1.358,38	81,00
755000	Produits financiers	4.508,38	1.937,50
757300	Paiements divers	0,69	6.429,63
760000	Produits exceptionnels	0,00	0,00
		860,30	410,37
	Total	89.849,08	82.884,96

	Dépenses	2011		2010	
610100	Nouvel An	-2.760,40		-3.038,57	
610110	Saint-Jérôme	0,00		-1.099,00	
610200	Assemblée générale	-2.159,09		-1.785,47	
610210	Réunions section Kortrijk/Gent	-481,00		0,00	
610300	Réunions section Liège	0,00		-350,00	
610400	Réunions section Antwerpen/Brussel/Vlaams Brabant	-219,15		-195,00	
610500	Réunion RFA	-6.751,62		-541,10	
610600	Réunions section Bruxelles/Brabant wallon/Hainaut	-418,09		-1.690,78	
610700	Réunions nationales (CA...)	-1.367,20		-1.445,80	
610800	Réunions examens	0,00		-32,20	
610810	Opleidingen Linguajuris/Interact.J	-2.134,64		-6.514,32	
610820	Formations	-228,31		-1.139,60	
610900	Réunion TJ	0,00		-87,30	
610911	Réunions diverses	-79,20		-1.126,52	
610980	Formation Traductions techniques Artesis	-1.911,01	-18.509,71	0,00	-19.045,66
611100	Téléphone secrétariat	-279,47		-287,39	
611200	Téléphone examens	-26,86		0,00	
611900	Téléphone divers	0,00	-306,33	0,00	-287,39
612200	Frais postaux	-2.811,55		-3.416,50	
612210	Frais de port secrétariat	-4,97		0,00	
612220	Frais de port examens	0,00		0,00	
612230	Frais de port Annuaire	-929,25		-1.163,23	
612290	Frais de port Linguiste	-2.485,93	-6.231,70	-618,60	-5.198,33
612300	Location secrétariat	-5.419,87		-5.384,08	
612305	Installation, mobilier secrétariat	0,00		0,00	
612310	Salaire et charges sociales	-21.675,30		-19.731,86	
612350	Service médical	-320,00		-147,64	
612360	Frais location secrétariat	-3.881,89	-31.297,06	-3.951,55	-29.215,13
612400	Licences logiciels	0,00		-23,50	
612410	Noms de domaine	-197,97		-198,17	
612420	Maintenance et hébergement site web	-841,04		-884,97	
612490	Connexion internet	-356,40	-1.395,41	-307,19	-1.413,83
612700	Imprimés et fournitures de bureau	-56,66		-592,55	
612720	Papier, enveloppes, cartes de visite	-13,34		-353,70	
612740	Petites fournitures de bureau	-1.541,33		-1.584,64	
612800	Photocopies secrétariat	-1.179,54		-1.002,73	
612820	Photocopies examens	0,00	-2.790,87	0,00	-3.533,62
613120	Assurance incendie	-111,42		-106,14	
613130	Assurance RC exploitation	-299,40	-410,82	-285,14	-391,28
613211	Honoraires comptable	-1.600,00		-2.750,00	
613230	Frais gestion secrétariat	0,00		-165,01	
613260	Cotisations professionnelles	-1.951,00	-3.551,00	-8.191,00	-11.106,01
613310	Publications légales	-94,70	-94,70	-92,00	-92,00
613420	Frais déplacements Belgique	0,00		0,00	
613420	Frais de représentation	-45,90		-582,32	
613430	Frais de déplacements étranger	0,00	-45,90	0,00	-582,32
613510	Déplacements CA	-2.599,26		-1.508,29	
613520	Déplacements examens	-350,00		-70,00	
613530	Déplacement Commission admissions	-72,00		0,00	
613540	Déplacements TJ / Linguajuris	-1.760,02		-1.082,45	
613560	Déplacements FVIB/Unplib	-145,10		-307,90	
613570	Déplacements FIT Europe	-1.618,68		-855,05	
613580	Déplacements écoles	0,00		-117,90	
613590	Déplacements divers	-1.153,22		-1.178,75	
613620	Congrès FIT	-5.333,95	-13.032,23	0,00	-5.120,34

614000	Publicité, prix, parrainage	0,00		0,00	
614050	Abonnements Translatio	-163,20		-171,00	
614070	Frais de relation publiques	0,00		0,00	
614090	Documentation	0,00		0,00	
614930	Abonnement collectif Babel	-768,00	-931,20	-768,00	-939,00
615010	Correcteurs examens	-650,00	-650,00	-200,00	-200,00
615020	Publication Linguiste	-6.744,79		-6.668,52	
615030	Publication Annuaire	-5.584,60	-12.329,39	-5.919,60	-12.588,12
616100	Frais bancaires soumis à TVA	0,00	0,00	0,00	0,00
640300	Taxes diverses	0,00	0,00	-736,60	-736,60
650000	Charges financières	0,00		-1,62	
650010	Intérêts retards de paiement	0,00		0,00	
657000	Frais de banque	-310,40		-383,06	
657300	Paiements divers	-0,09	-310,49	-27,28	-411,96
664100	Jetons de présence Conseil supérieur	0,00	0,00	-21,99	-21,99
670000	Impôts et précompte	-186,85	-186,85	0,00	0,00
	Total			-92.073,66	-90.883,58
	Résultat net			-2.224,58	-7.998,62

Soldes bancaires le 01/01/2011		
Compte chèque postal	8.751,67	
ING compte courant	2.026,19	
ING compte d'épargne	40.650,28	
Virements internes	36,32	
Caisse	0,00	51.464,46
Soldes bancaires le 01/01/2012		
Compte chèque postal	2.348,99	
ING compte courant	6.347,49	
ING compte d'épargne	37.407,85	
Virements internes	0,00	
Kas	0,00	46.104,33
Différence		-5.360,13
Solde à disposition en début d'exercice 2012		
		46.104,33

Remarque:

Le compte fournisseur SRBII (en liquidation) est créancier d'un montant de 2866,63 € en faveur de la CBTIP. En raison d'erreurs de facturation de la SRBII, la CBTIP estime ne devoir payer que 1916,63 €. Cette somme sera payée lorsque le liquidateur aura marqué son accord sur celle-ci.

Guy Van de Maele



9. Contacts avec les instituts de formation

La CBTIP a exposé aux étudiants de deux instituts de formation : l'Institut Libre Marie Haps et l'Artesis Hogeschool les avantages qu'ils peuvent espérer d'une affiliation, en termes de carrière.

Au mois de novembre, Gand a accueilli un atelier du groupe de travail « Optimale », au sein duquel les Institutions européennes définissent, en collaboration avec des instituts de formation, un certain nombre d'objectifs d'apprentissage. Plusieurs acteurs du marché avaient été invités à examiner la pertinence des objectifs d'apprentissage par rapport à leur environnement professionnel ; la CBTIP s'est exprimée sur l'univers du traducteur indépendant.

La CBTIP a par ailleurs assisté à la réunion d'un groupe de parties prenantes, invité à commenter les « résultats d'apprentissage » des formations de linguistique appliquée (Toegepaste Taalkunde) et de linguistique et littérature (Taal- en Letterkunde) en Flandre. Notre association a profité de l'opportunité pour rappeler qu'il était indispensable que dans le nord du pays, les études de mastère soient portées dans les plus brefs délais (c'est-à-dire d'ici à 2014, comme initialement promis) à cinq ans. Quelques universités, qui ne perçoivent pas l'urgence de la mesure, s'opposent actuellement à cet allongement.

La CBTIP siège désormais au « resonantieraad » (groupe constitué de parties prenantes, chargé d'examiner la pertinence du contenu des études par rapport à la demande du marché) de l'Erasmushogeschool, de la Hogeschool HUB et de l'Artesis Hogeschool.

Agnès Feltkamp

10. Interprètes

Au niveau des activités en matière d'interprétation, plusieurs actions et animations ont eu lieu, tant intra-muros qu'extra-muros. Sur le marché, nous avons participé à un grand nombre de discussions concernant les tarifs pratiqués, qui ont amené de nombreux prestataires, membres et non-membres à exiger requièrent une augmentation tarifaire. Cette augmentation a été accordée par la plupart des agences, sans cependant couvrir ne fût-ce que la moitié de l'augmentation du coût de la vie.

Afin de mieux pouvoir défendre les conditions et promouvoir la qualité de l'interprétation, il importe qu'un plus grand nombre de prestataires rejoignent les rangs de la C.B.T.I.P. A cette fin, un dépliant promotionnel de la Chambre a été édité à l'attention des interprètes, document qui vous sera présenté lors de l'A.G.

Une réunion des interprètes de conférence a été organisée le 16 décembre 2011, qui a réuni 17 prestataires, membres et non-membres, afin de discuter du marché de l'interprétation et de l'évolution des conditions de travail et de rémunération. On y a aussi discuté de l'utilité de la pratique de tarifs saisonniers, des conditions générales de vente, du recouvrement de factures, de la promotion de la qualité.

Fin 2011, nous avons en outre commencé les préparatifs de la séance académique du 27 janvier 2012. Lors de cette séance, Eric Bauwelinck, directeur de Mastervoice, a présenté, devant une salle comble, les perspectives, enjeux et implications de marché qui résultent des derniers développements techniques en matière d'interprétation par internet. Outre la qualité de forme et de fond de la présentation, outre l'intérêt de se confronter au point de vue capitalistique d'une entreprise de services, ce fut l'occasion de formuler des critiques sous forme d'avertissements. Si les nouvelles techniques sont susceptibles d'ouvrir de nouvelles opportunités, il faut éviter qu'un accès débridé à ce type de marché entraîne une dégradation de la qualité et des rémunérations en mettant en concurrence les amateurs et les professionnels.

Interprétariat social

Cela se préparait déjà depuis quelque temps, mais aujourd'hui c'est fait : les interprètes sociaux en Flandre ont leur propre association, l'asbl Soveto. La CBTIP a de bons contacts avec les fondateurs de l'association, et les responsables des deux organisations se sont déjà rencontrés à plusieurs reprises pour faire plus ample connaissance et s'informer de leurs objectifs respectifs.

Jusqu'ici, la CBTIP était l'unique association en Belgique à défendre les intérêts des traducteurs et interprètes. C'était utile, surtout pour nos contacts avec les autorités qui ne devaient pas craindre d'avoir affaire à des organismes ayant des opinions divergentes. Les conditions d'admission de la CBTIP étant cependant trop sévères, la plupart des interprètes sociaux¹ ne peuvent pas s'y affilier ni faire partie de son conseil. C'est un point faible, du moins si la CBTIP a l'intention de défendre correctement les intérêts des interprètes sociaux.

Disons, de manière générale, que les problèmes des interprètes sociaux résident dans le fait qu'ils sont organisés à l'échelon provincial, par les écoles qui les ont formés et qui les embauchent. Les honoraires varient, selon la province, de 15 euros à 45 euros l'heure, en fonction du niveau de formation (certificat COC). Les annulations de commande ne sont pas indemnisées et les frais de déplacement pas systématiquement remboursés. Ajoutons à cela que les interprètes sociaux auraient besoin d'une

¹ En Flandre, les interprètes sociaux doivent produire un certificat pour travailler pour les autorités provinciales ; comme le public est très hétérogène (il provient de tous les pays du monde), ces interprètes ne peuvent que très rarement produire un diplôme de langues.

formation permanente. La position des interprètes sociaux est donc tout sauf enviable ; ils ont besoin d'un organisme centralisé qui puisse défendre leurs intérêts. Ajoutons à cela que ces interprètes doivent faire la concurrence à des personnes qui n'ont aucune formation ou qui ont été désignées comme bénévoles à un tarif nettement moins élevé. Ces bénévoles ne sont en plus guère tenus aux mêmes règles de déontologie.

Nos membres rencontrent des problèmes similaires ; il serait donc normal que la CBTIP tente de trouver une solution. Ceci nous rapprocherait d'ailleurs des interprètes sociaux. Ce rapprochement engendrerait en même temps des échanges d'informations tant formels qu'informels. Une meilleure connaissance des particularités des différentes spécialisations de notre secteur renforcerait les liens de solidarité entre nos deux professions. Tous les intéressés fourniraient un service plus professionnel et connaîtraient davantage les conditions de travail et du marché.

Notre administration a dès lors lancé une réflexion dans le but de renforcer la représentativité de la CBTIP, tout en maintenant les mêmes normes sur le plan professionnel et déontologique. Tout le monde a intérêt à avoir une chambre plus représentative, qu'il s'agisse de la CBTIP, des interprètes sociaux, des traducteurs jurés ou des interprètes.

Max De Brouwer



Remerciements

Nous remercions vivement les membres cités ci-dessous pour leur engagement au profit de la Chambre. Tout effort est précieux. Certains membres nous font part d'idées dont les conséquences peuvent être géniales et d'autres consacrent de nombreuses heures à la CBTIP.

Il s'agit en premier lieu des membres du CA, qui sont déjà intervenus à plusieurs reprises dans notre rapport annuel:

Patricia Alarcón-Detroz	Vice-présidente des membres francophones, s'occupe de l'admission des nouveaux membres et des examens des traducteurs jurés, a noué des contacts avec la Justice à Liège, est amenée à voyager en sa qualité de coprésidente de FIT Europe, assure les contacts au sein du réseau franco-espagnol
Rita Roggen	Vice-présidente des membres néerlandophones, aide Doris Grollmann dans la gestion des problèmes des traducteurs et interprètes jurés et a repris la vice-présidence de Linguajuris, aide Patricia Alarcón-Detroz dans l'admission des nouveaux membres, donne des conseils concernant des initiatives en matière de contacts avec les instituts de formation.
Patrick Rondou	Secrétaire général, a collaboré à la nouvelle mise en page du Linguiste, est responsable du contenu et des interviews, membre du groupe de résonance de la HUB (l'ancienne Vlekho) et soutient des initiatives pour les interprètes
Guy Van De Maele	Trésorier, gère le personnel, les obligations légales, le contenu du site internet. Prend en charge tous les aspects pratiques des activités organisées par la Chambre.
Doris Grollmann	Suit pour nous l'évolution du statut des traducteurs et des interprètes jurés, soutient le projet de loi relatif aux traducteurs et interprètes jurés, s'efforce par tous les moyens de convaincre les autorités de l'importance de ce projet. Suit de très près l'évolution en Europe en sa qualité de membre du C.A. de FIT Europe, contribuera à veiller à ce que les institutions européennes se concertent directement avec les traducteurs et interprètes pour les matières les concernant.
Zhiguan Qin	Entretient des contacts avec la Chine, y visite nos collègues, organise la foire aux livres et surtout, nous apprend à relativiser nos problèmes en les comparant parfois à la situation en Chine.
Max De Brouwer	S'occupe des interprètes, a instauré l'observatoire du marché de l'interprétariat, collabore avec le secrétaire général à la mise en page du Linguiste, a rédigé une brochure sur la CBTIP pour les interprètes, aide Patricia Alarcón-Detroz et Rita Roggen dans l'admission des interprètes
Olivier Collard	Gère pour nous la structure du site internet de la CBTIP, et depuis peu de celui de Linguajuris, n'hésite pas à faire des heures sup si le site internet ou l'ordi du secrétariat tombent en panne.
Raphaël Bauwens	Organise l'accueil des nouveaux membres, examine les possibilités en matière d'assurances de groupe, notamment en responsabilité civile dans le cadre de nos activités professionnelles

Le CA est assisté par Nicole Van Oost au secrétariat, qui est obligée de trouver un équilibre entre les tâches qui lui sont confiées par différentes personnes, et qui manifeste un grand pouvoir d'adaptation lorsqu'elle collabore avec des donneurs d'ordres ayant des styles de travail très différents.

Certains membres fournissent une aide régulière au CA:

Isabelle Vereecken	Consacre plusieurs mois par an à l'annuaire et au rapport annuel.
Wolfgang Hullmann Guido Van de Velde	Aident les nouveaux membres à accéder au FastInfo et veillent au maintien de l'ambiance collégiale
Silvia Brügelmann	Assure les contacts avec le réseau franco-allemand, et a organisé à Liège le colloque annuel du réseau, qui a connu un franc succès.
Lisa Degen	Étudie notre site internet pour trouver des moyens de faciliter son emploi (annonces des nouveaux membres, des activités du CA), a aidé Olivier Collard à concevoir le nouveau site internet et en complète le contenu
Chris Griffin	Assure les contacts avec le réseau franco-anglais
Edward Haasl	Conseille les membres en matière de pratiques commerciales et de clients difficiles
Els Govaerts	Tient à jour le vade-mecum du traducteur indépendant et participe à l'organisation d'activités dans la province d'Anvers.
Ann De Winne	A traduit le vade-mecum en français
Vincent Graham Fabrice Adam Martine De Bruyn	Ont vérifié les comptes de la CBTIP en vue de la présentation du rapport financier à l'assemblée générale
Bart Mylemans	Notre représentant à Anvers pour l'information des étudiants en collaboration avec Mia Vijt.
Winfried Zöller	Organise des formations et des cours de recyclage à Bruxelles et partage ses connaissances avec les collègues
Monique Foret Christine Pagnouille	Organisent des formations et des cours de recyclage à Liège, informent les étudiants (en collaboration avec d'autres membres de la CBTIP qui enseignent dans le cadre de la nouvelle formation pour traducteurs).
René Haeseryn	Membre honoraire à qui nous demandons encore souvent de sages conseils et qui nous représente à la FIT en sa qualité de rédacteur en chef de Babel et du supplément littéraire de Translatio.
Jean-Bernard Quicheron	Président honoraire dont nous continuons à solliciter souvent les sages conseils.
Maja Reimers	A organisé une activité intéressante à Velzeke et lancé l'initiative d'une coopération avec la liste d'échanges d'informations Payment Practices.
Karine Roobrouck	Répond de manière experte aux questions juridiques posées par les collègues sur le FastInfo, donne le cours sur les droits et devoirs respectifs du traducteur et des clients.
Ludovic Pierard	A participé pour la Chambre à un projet de l'UMC/UNPLIB dans sa commune, dans le but de mettre en contact des entrepreneurs de différentes professions.
Pascale Pilawski	Nous donne souvent d'excellentes idées concernant des formations intéressantes, traduit ou rédige régulièrement des communiqués de presse ainsi que des messages adressés aux membres ; révisé régulièrement des textes pour le C.A.
Mia Vijt	Notre représentante à Anvers pour l'information des étudiants en collaboration avec Bart Mylemans.

Le pool des traducteurs est un organe important de la CBTIP. À longueur d'année il convient de traduire des documents à usage interne ou externe. Nous remercions Katleen De Bruyn qui assure la coordination des activités, et avec elle les traducteurs qui font le travail : Martine De Bruyn, Delphine Rossini, Pascale Pilawski, Pascale Pay, Yannik Alexandre, Françoise Minor, Ann De Winne, Annemie Wynen. Jacques Marlier assure régulièrement la révision de textes pour le CA.

Groupe de travail Linguajuris

Patricia Alarcón-Detroz, Doris Grollmann, Jean Klein, Bart Mylemans, Guy Van de Maele (CBTIP); Luc Cooremans, Philippe Anckaert (Francisco Ferrer – Cooremans); Liliane Lekane, Valerie Bada, Christine; Pagnouille (HEL-Ulg); Patricia Vanden Bulcke, Hildegard Vermeiren (Hogeschool Gent); Daniël Bauwens, Anne Hoorelbeke, Jan Van Nieuwenbergh (HUB Erasmus); Béatrice Cugnon, Anne Delizée, Monique Jordens, Bernard Thiry, Yvette Van Quickelberghe, Suzanne Van Sull (ILMH); Alain Piette, Alfred Lovenberg (UMons – EII) sous la présidence compétente de Rita Roggen (CBTIP/Artesis)

Agnès Feltkamp
Présidente



Membres protecteurs

Brussel Onthaal vzw / Bruxelles-Accueil ASBL
Cellebroersstraat 16 Rue des Alexiens
B-1000 Brussel-Bruxelles
T +32-2-511 27 15
F +32-2-503 02 29
svb.bo@skynet.be / sis.ba@skynet.be
www.sociaalvertaalbureau.be / servicedinterpretariatsocial.be

Erasmus Hogeschool
Departement Toegepaste Taalkunde
VUB Campus Etterbeek
Pleinlaan 5
B-1050 Brussel
T +32-2-629 10 69
F +32-2-629 10 79
taalkunde@ehb.be - www.ehb.be

Haute Ecole de Bruxelles
Institut supérieur de Traducteurs et Interprètes (ISTI)
Rue Joseph Hazard 34
B-1180 Bruxelles
T +32-2-340 12 80
F +32-2-346 21 34
isti@heb.be
www.heb.be

Haute Ecole Francisco Ferrer
Institut Lucien Cooremans - Ecole T.I.
Place Anneessens 11
B-1000 Brussel
T +32-2-551 02 20
F +32-2-551 02 16
heff.cooremans_ti@brunette.brucity.be - www.he-ferrer.eu

Haute Ecole Léonard de Vinci
Institut libre Marie Haps (ILMH)
Rue d'Arlon 11
B-1050 Bruxelles
T +32-2-511 92 92
F +32-2-511 98 37
information@ilmh.be
www.ilmh.be

Artesis Hogeschool Antwerpen
Hoger Instituut voor Vertalers en Tolken
Schildersstraat 41
B-2000 Antwerpen
T +32-3-240 19 05
F +32-3-248 19 07
vertalertolk@artesis.be
www.hivt.be

Lessius Hogeschool
Departement Toegepaste Taalkunde
Sint Andriesstraat 2
B-2000 Antwerpen
T +32-3-206 04 91
F +32-3-206 04 99
sintandries@lessius.eu
www.lessius.eu

Hogeschool Gent
(Associatie Universiteit Gent)
Departement Toegepaste Taalkunde
Groot-Brittanniëlaan 45
B-9000 Gent
T +32-9-224 97 00
F +32-9-224 97 01
veto@hogent.be - www.hogent.be

Université de Mons-Hainaut
Faculté de traduction et d'interprétation
Av. du Champ de Mars 17
B-7000 Mons
T +32-65-37 36 01
F +32-65-37 36 22
secretariat.eii@umh.ac.be
www.umh.ac.be

Hogeschool-Universiteit Brussel
Faculteit Taal en Letterkunde
Campus Koningsstraat 336
B-1030 Brussel
T +32-2-221 12 11
F +32-2-219 78 79
info@hubrussel.be
www.hubrussel.be

Haute Ecole de la Ville de Liège
Catégorie traduction interprétation
Rue Hazinelle 2
B-4000 Liège
www.hel.be

Rapport annuel 2011

édité par la
Chambre belge des traducteurs, interprètes et philologues
Association sans but lucratif
Fondée en 1955 - statuts publiés au Moniteur du 14.05.55 (et du 02.02.06)
Siège social
Rue Montoyer 24, B12
B-1000 Bruxelles
T +32-2-513 09 15
F +32-2-513 09 15
info@cbtip-bkvtf.org
www.cbtip-bkvtf.org

Membres: admin@cbtip-bkvtf.org
Public: info@cbtip-bkvtf.org
Numéro d'entreprise-TVA: 0407.664.274
Compte ING: 310-0463867-02 (IBAN BE32 3100 4638 6702 – BIC BBRUBEBB)
Cotisation 2010-2011: 180 € (TVAC)

Annuaire:
€ 33 (Belgique), € 40 (EU), € 50 (reste du monde) TVAC
Frais de port inclus.

Editrice responsable: Isabelle Vereecken

La CBTIP ne pourra pas être tenue responsable d'erreurs, d'omissions ou de suites juridiques en découlant.

© BKVTF-CBTIP 2012